

Le parquet de Charleroi ouvre une information sur les allégations d'abus à la Wallonne du Logement

Un double dossier a été mis à l'information auprès du parquet de Charleroi, apprend-on mercredi de source judiciaire, après l'audit mené au sein de la Société wallonne du Logement (SWL). Il concerne de possibles malversations et des abus de biens sociaux que met en exergue cet audit.

L'audit interne et externe demandé par le directeur général de la SWL, Alain Rosenoer, aurait mis en lumière des abus de divers ordres et des dysfonctionnements au sein de la Société wallonne du Logement. Il est notamment question de dépenses effectuées sans rapport avec l'objet social de la SWL, et de dépassements de dépenses autorisés, tels que l'achat de fournitures diverses, des factures de GSM non justifiées, ou des achats qui n'auraient pas été couverts par la double signature prévue dans l'organigramme de la société.

Ces reproches étant adressés à une ex-directrice licenciée il y a quelques jours, un deuxième dossier est ouvert à l'initiative de celle-ci.

L'ensemble de ces dossiers a été transmis à la cellule financière de la police judiciaire de Charleroi, basée à Jumet. On précise toutefois auprès du parquet que le double dossier n'en est actuellement qu'au stade de l'information, et n'a pas encore été mis à l'instruction, ce qui interdit toute perquisition.

Belga